

Le 2 octobre, à 18 heures, le convoi de trois véhicules militaires qu'il accompagne tombe dans une embuscade tendue par une centaine d'hommes. Dès les premières rafales, Rolland Mélet est blessé à la cheville. Avec sa cravate, il se constitue un garrot. Pendant qu'il organise le repli des autres soldats, il est blessé à la cuisse de l'autre jambe. Il assure sa mission jusqu'à la fin de ses munitions. Pris dans l'embuscade, il prend la décision de se coucher sur son arme pour la soustraire aux éléments rebelles. Il est retrouvé abattu d'une balle en plein cœur² au douar Ouled-Sidi-Hamza sur la commune d'Aflou.

Le 6 octobre 1956, quatre chapelles ardentes sont dressées à l'hôpital civil de Tiaret pour rendre un dernier hommage au maréchal des logis-chef Mélet et aux trente-huit militaires décédés dans l'opération d'Aflou. À 10 heures, la messe d'inhumation est célébrée.

Les honneurs militaires sont rendus par les officiers du 1^{er} et 110^e régiment d'infanterie de marine. Mille personnes sont présentes tout le long du cortège funéraire jusqu'au cimetière de la ville.

Le 23 novembre, la dépouille du maréchal des logis-chef Mélet est rapatriée à Rocquigny (Pas-de-Calais), commune de naissance de son épouse. Ses funérailles sont organisées le lendemain³.

Il repose au cimetière communal de Rocquigny. Une plaque est apposée à la mémoire de Rolland Mélet et du gendarme Marcel Padrines* à la brigade de Bourgtheroulde et sur le livre d'or des gendarmes morts pour la France en Algérie.

En 2004, la 256^e promotion de l'école de gendarmerie de Montluçon (Allier) a pris pour nom de baptême celui de ce sous-officier, mort dans l'exercice de ses fonctions en Algérie⁴.

Croix de guerre des Théâtres des opérations extérieures attribuée suite à cette citation :

« Maréchal des logis-chef venant de la gendarmerie, placé à la tête d'une compagnie de la G.V.N.M, durant 19 mois, s'est rapidement adapté à la vie de poste et s'est révélé un brillant entraîneur d'hommes. S'est particulièrement distingué à Ba-Dong (Tonkin) le 3 février 1951, où, à la tête d'une section s'est porté au secours d'une de ses patrouilles tombée dans une très forte embuscade rebelle. A permis le repli d'une partie de sa patrouille grâce à ses tirs ajustés assurant ainsi la récupération d'armes laissées sur le terrain par les tués. Le 2 août 1951 à Bang Da (Tonkin) au cours d'une opération de nettoyage, a fait preuve de sang-froid en se lançant à la poursuite de deux Vietminhs les faisant prisonniers et récupérant six grenades et de nombreux documents⁵. »

Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« le 2 octobre 1956, au cours d'une opération dans la région d'Aflou (Algérie) a résisté avec un courage remarquable à l'attaque des rebelles. Bien que trois fois blessé au cours de l'engagement a conservé tout son sang-froid, avant de succomber sous le nombre, pour dissimuler son pistolet-mitrailleur, évitant ainsi qu'il tombe aux mains des rebelles. Est mort des suites de ses blessures⁶. »

² Article de presse.

³ Article de presse.

⁴ Renseignements fournis par la famille.

⁵ SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, citation à l'ordre de la brigade du 10 mars 1952, extrait de l'ordre général n°621 du général de corps d'armée Salan, commandant par intérim.

⁶ *Idem*, décret du 29 avril 1957 publié au JO le 5 mai 1957.